

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

91/65

Le 23 décembre 1991

DÉCLARATION DE L'HONORABLE MICHAEL WILSON,

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES

ET DE LA TECHNOLOGIE,

ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

RELATIVEMENT AUX NÉGOCIATIONS DU GATT

OTTAWA (Ontario)

Le 23 décembre 1991

Je voudrais préciser où nous en sommes en ce qui concerne l'Uruguay Round. Ce que nous avons dans le rapport Dunkel, c'est l'étape finale d'un processus qui dure depuis cinq ans.

Le texte doit maintenant être évalué par les 108 membres du GATT. L'échéancier dans lequel nous sommes engagés nécessitera encore plusieurs mois de négociations.

Il n'est pas question pour le moment d'accepter ou de rejeter le rapport Dunkel. Ce serait prématuré. C'est un rapport beaucoup trop complexe, qu'il faudra examiner minutieusement dans les semaines à venir.

Nous, ainsi que nos partenaires commerciaux de par le monde, allons maintenant prendre les mesures finales importantes devant déboucher sur une plus grande ouverture des marchés mondiaux et sur l'adoption d'un nouveau corps de règles pour le commerce international, des règles qui permettront à l'économie mondiale de relever les défis du XXI^e siècle.

Le succès des négociations de l'Uruguay Round est important pour le Canada. Le Canada est une nation qui dépend du commerce pour un tiers de ses emplois et un quart de son produit intérieur brut. Il doit donc pouvoir accéder librement et équitablement aux marchés mondiaux.

Je voudrais souligner que maints aspects de l'accord provisoire sont prometteurs pour le Canada, notamment les aspects suivants : règles commerciales qui réduiront les formalités auxquelles doivent se plier les exportateurs canadiens, meilleur accès aux marchés mondiaux pour les ressources naturelles et les produits et services de haute technologie du Canada, enfin amélioration du mécanisme de règlement des différends.

Même dans le domaine le plus controversé, à savoir l'agriculture, l'accord provisoire contient des avantages importants. Le texte comporte de nouvelles règles et limite le recours aux subventions à l'exportation, ainsi qu'aux barrières tarifaires et non tarifaires. Nous croyons que, s'il entre en vigueur, il aura des effets salutaires sur les cours des céréales et ceux de plusieurs autres produits, ce qui profitera aux producteurs de toutes les régions.

Sauf pour l'agriculture, la presse internationale s'est montrée satisfaite du contenu de l'accord provisoire. On admet qu'on est sur le point d'en arriver à des résultats non négligeables. Plusieurs journaux américains et européens ont mentionné que l'application des règles du GATT à l'industrie des services et l'adoption d'une définition plus précise de ce que sont les subventions constitueraient de véritables progrès. Je partage cet avis.

Le texte provisoire nous force également à résoudre quelques difficiles questions. Plusieurs participants aux négociations de l'Uruguay Round ont manifesté leurs inquiétudes, en particulier en ce qui concerne l'agriculture. Le Canada lui aussi est inquiet, surtout parce que le texte omet d'éclaircir l'Article XI. La proposition Dunkel envisage d'autres moyens qui pourraient être utilisés à l'appui de notre système de gestion de l'offre. Nous nous demandons vraiment si les propositions nous permettraient d'atteindre l'objectif du gouvernement, qui est de préserver le système de gestion de l'offre. Pour le moment, nous devons étudier les détails techniques, avant que nous puissions répondre aux nombreuses questions que nous nous posons.

Je dois noter également qu'il faut poursuivre les négociations sur les détails de la réduction des barrières au commerce des biens et des services, notamment des barrières tarifaires et non tarifaires. Il est improbable que ces négociations prennent fin avant la fin de mars.

Où cela nous mène-t-il? Nous reconnaissons que le succès des négociations de l'Uruguay Round est extrêmement important, mais il reste encore beaucoup de travail d'analyse à faire avant que nous puissions prendre des décisions.

Comme nous le faisons depuis le début de cet exercice, il nous faudra consulter les provinces et le secteur privé, afin de nous assurer que les incidences du rapport Dunkel sont analysées comme il faut et bien comprises. Cet exercice a débuté aujourd'hui et je crois qu'un certain nombre de réunions seront nécessaires. Comme je l'ai dit, cet exercice est trop important pour l'économie du Canada et l'économie mondiale pour que l'on prenne des décisions hâtives.

Le Canada ne sera pas en mesure de prendre des décisions définitives avant plusieurs semaines.

Nous allons donner au texte provisoire toute l'attention que M. Dunkel a demandé aux 108 pays membres du GATT de lui consacrer d'ici au 13 janvier.